

**Monsieur Patrick Hetzel
Ministre de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche**

**Pavillon Boncourt,
21 rue Descartes
75231 Paris Cedex 05**

Paris, le 12 novembre 2024

Monsieur le Ministre,

Nous tenions à vous alerter sur la situation financière préoccupante de l'Université d'Angers, confrontée à plusieurs paramètres budgétaires défavorables.

D'une part, des mesures nationales ont créé des charges supplémentaires importantes et non compensées, grevant lourdement le budget des universités.

Parmi ces charges notables, il convient de citer en particulier l'augmentation du point d'indice pour les charges de personnel non pris en charge pour la deuxième moitié de l'année 2024, l'absence totale de compensation des mesures Guérini pour 2025 alors qu'elles devraient être intégrales, et le compte d'affectation spécial (CAS) pensions augmenté de 4 points.

Avec le manque de financement de la loi de programmation de la recherche et les surcoûts du prix de l'énergie, ces charges représentent au total près de 4,3 millions d'euros dans le bilan comptable de l'Université d'Angers.

D'autre part, l'Université d'Angers s'avère être pénalisée depuis plusieurs années par une subvention pour charges de services public (SCSP) nettement minorée par rapport à d'autres universités de même strate.

En considérant des universités dont le nombre d'étudiants est similaire, l'Université d'Angers est celle qui compte le moins d'ETP, reçoit la SCSP la plus faible et dont la part en ressources propres est pourtant la plus élevée. À titre de comparaison, la SCSP de l'Université d'Angers ne représente que 144 millions d'euros avec 21% de ressources propres alors que l'Université de Brest est dotée d'une SCSP de 166 millions d'euros, soit 24 millions d'euros supplémentaires, sans justification apparente.

L'Université d'Angers est déficitaire pour la cinquième année consécutive avec, cette année, un bilan négatif attendu de 8,6 millions d'euros, à mettre en balance avec sa trésorerie nette de 10 millions d'euros, alors même que des mesures exemplaires ont été prises pour réduire de 28% le budget de fonctionnement, démontrant ainsi le sérieux de gestion et les efforts consentis.

Il faut souligner que, malgré ces difficultés, l'Université d'Angers démontre l'excellence de sa formation par un taux de réussite en licence de 70,3%, bien supérieur à la moyenne nationale qui n'est que de 46,3%.

Nous sollicitons donc auprès de vous un rendez-vous avec l'ensemble des élus du Maine-et-Loire signataires de ce courrier afin d'acter des solutions qui préservent et renforcent la qualité de notre Université dans notre département.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Stéphane PIEDNOIR
Sénateur de Maine-et-Loire



Christophe BÉCHU
Maire d'Angers



Florence DABIN
Présidente du Conseil
départemental



Christelle MORANÇAIS
Présidente du Conseil
régional



Grégory BLANC
Sénateur de Maine-et-Loire



Anne-Laure BLIN
Députée de la 3^{ème}
circonscription de Maine-et-Loire



Philippe BOLO
Député de la 7^{ème}
circonscription de
Maine-et-Loire



Corinne BOURCIER
Sénatrice de Maine-et-Loire



Emmanuel CAPUS
Sénateur de Maine-et-Loire



Nicole DUBRÉ-CHIRAT
Députée de la 6^{ème}
circonscription de Maine-et-Loire



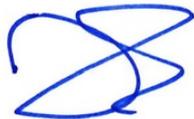
Stella DUPONT
Députée de la 2^{ème}
circonscription de
Maine-et-Loire



François GERNIGON
Député de la 1^{ère}
circonscription de Maine-et-Loire



Denis MASSÉGLIA
Député de la 5^{ème} circonscription
de Maine-et-Loire



Laetitia SAINT-PAUL
Députée de la 4^{ème} circonscription
de Maine-et-Loire

